



Résiliation mutuelle obligatoire d'entreprise

Par **avyl**, le **20/03/2014** à **10:10**

Bonjour,
Je suis revenu d'un congé parental en juin 2013 on m'a informé que je devais adhérer à la mutuelle obligatoire d'entreprise qui n'existait pas auparavant hors je ne savais pas que mon mari en ayant déjà une obligatoire je pouvais la refuser.
Aujourd'hui je ne peux plus assumer financièrement cette mutuelle qui ne me sert à rien je ne l'utilise pas j'ai donc fait un courrier en lettre RAR en expliquant cette situation à mon employeur et à l'assurance pour résilier.
Mon employeur me laisse entendre que ce n'est pas possible.
Quels sont les solutions à ma portée ?
Pour information je me suis renseigné cette mutuelle a été choisie par mon employeur sans concertation ni même avec les salariés et surtout du DP.
Merci par avance de l'aide que vous pourrez m'apporter

Par **moisse**, le **20/03/2014** à **15:15**

Bonjour,
Un peu de lecture ici : <http://vosdroits.service-public.fr/particuliers/F20740.xhtml>